

11° Rallye Régional des Monts de Vaucluse

27 & 28 Août 2016

ASAC VAUCLUSIEN

185 Route des Rémouleurs

Z.I Courtine B.P 91000

84095 AVIGNON Cedex 9

Tel: 06.28.54.07.53. – Fax : 04.90 27 14 29.

REGLEMENT PARTICULIER

Les engagements sont à envoyer à:

PUJADES SEBASTIEN

TEAM SARRIANNIS

141 ROUTE DU MOULIN – 84260 SARRIANS

Tel : 06 10 54 21 17/ 04 90 36 37 10 HR

Email:teamsarriannais@sfr.fr

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 04 juillet 2016
Ouverture des engagements :	Dés parution du règlement
Clôture des engagements :	Mardi 16 Août 2016 Minuit
Parution et distribution du Road book	:Samedi 20 Août 2016 Bar restaurant « Le Pressoir » de 8h à 16h à Sarrians Vendredi 26 Août 2016 Bar restaurant « Le Pressoir » de 8h à 16h à Sarrians
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 20 Août 2016 et Vendredi 26 Août 2016 de 8h à 19h
Vérifications administratives :	Samedi 27 Août 2016 de 7h00 à 11h00 à la salle Eau Vive, Espace Regain ,place jean Giono à Sarrians
Vérifications techniques :	Samedi 27 Août 2016 de 7h15 à 11h15 place Jean Jaurès à Sarrians
Affichage Officiel :	Au PC du Rallye .Espace Regain à Sarrians
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 27 Août 2016 à 10h15 au PC du rallye Espace Regain à Sarrians
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 27 Août 2016 à 12h00 au PC du rallye et parc de départ
Publication de l'ordre des départs 1 ^o Étape :	Samedi 27 Août 2016 à 12h00 au PC du rallye et parc de départ
Départ de la 1 ^o Etape :	Samedi 27 Août 2016 à 14h00 parking City Parc à Sarrians (Stade)

Arrivée de la 1° Etape :	Samedi 27 Août 2016 à partir de 17H36 Place Jean Jaurès à Sarrians
Publication des résultats partiels et de l'ordre de départ de la 2° Etape	30mn après l'heure d'entrée du dernier concurrent Au PC du rallye et parc de départ
Départ de la 2° Etape :	Dimanche 28 Août 2016 à 8h15 parking du City Parc
Arrivée de la 2° Etape :	Dimanche 28 Août 2016 à 14h10 parking du City Parc à Sarrians (Stade)
Vérifications finales :	Dimanche 28 Août 2016 dès l'arrivée du rallye Garage DFR – 301 Av. Agricole Perdiguier à Sarrians
Publication des résultats du rallye :	Au PC du rallye 30 mn après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent
Remise des prix	Dimanche 28 Août 2016 17h30 Place Jean JAURES – Sarrians

Dans la mesure où le commencement de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette épreuve si le nombre d'engagés est inférieur à 80 au jour de la clôture des engagements.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Club Vauclusien organise les **27 et 28 Août 2016** une épreuve automobile régionale dénommée **11° Rallye Régional des Monts de Vaucluse** en qualité d'organisateur administratif.

Conformément à la réglementation générale des rallyes FFSA, le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la **FFSA sous le numéro 638 en date du 23/06/2016 et de la Ligue du Sport Automobile sous le permis d'organisation n° 46 en date du 23/06/2016.**

Comité d'Organisation

CO Présidents : Georges POUQUINE , Président de l' ASAC Vauclusien
Paul RUBINO, Président du Team Sarriannais

Membres Comité:Guylaine Rousset – Bruno Chastel – Benjamin Chastel – Sandra Rubino -Brigitte Boyer
Jacky Leroy – Cendrine Ruel – Mathilde Peyron-Vincent Groulier- Nathalie Rocci
Patrick et Romain Suchon-Borel Sébastien- Jean Pierre et Jani Vieux- Bernard Point-
Olivier Clément- Brahic Laurent-Pujades Sébastien-Bazzo Cécilia-Lucien Perret-
Jeremy Mangematin- Christian Begue- Hervé Leuleu- François Havetz-

Secrétariat du Rallye : 141 route du Moulin 84260 Sarrians
Téléphone : 06 10 54 21 17 / 04 90 36 37 10 H.R
Email: teamsarriannais@sfr.fr

Organisateur technique

Nom : TEAM SARRIANNNAIS Chez M .Pujades Sébastien
141 Route du Moulin, 84260 Sarrians

1.1P. OFFICIELS

Président du collège :	Franck DEL SANTO	licence n° : 3166
Membres :	Christine EYDOUX Francis FABRIES	licence n° : 8178 licence n° : 6904
Directeur de Course :	André EYDOUX	licence n° : 7205

Directeur de Course Adjoint : Nicolas BALDIT licence n° : 134045
Yves ESCLOUPE licence n° : 76046

Directeur de course adjoint délégué aux vérifications administratives
Yves ESCOUPLE licence n° : 76046

Directeur de course délégué à la voiture tricolore
Yannick BARDIN licence n° : 46622

Directeur de course délégué aux épreuves spéciales
Nathalie CHANTAGREL licence n° : 9549
Marc CIER licence n° : 2942

Commissaire Technique responsable :
Bertrand FRANCOU licence n° : 4010

Commissaires Techniques :
Christian MANGEMATIN licence n° : 6507
Philippe BLANC licence n° : 38131
Jean-Pierre FORESTELLO licence n° : 183288
Patrick VIEUX licence n° : 113719
Maurice PIZOT licence n° : 207621

Commissaires Techniques VHC :
Gustave BOYER licence n° : 4005

Représentant CRSA PACA : André Mailloux licence n° : 152162

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :
Jeannie CHAPIN licence n° : 8999
Sylvie SCHMIT licence n° : 36488
Stagiaire : Isabelle FORESTELLO Licence n° 138486

Responsable du classement informatique :
TOP RALLYE

Responsable des commissaires et délégués : A.S.A.C Vaclusien
RUBINO Paul licence n° :118002
Mathilde Peyron licence n° :187873

Juge de faits : A l'exception des membres du collège des commissaires sportifs du rallye, tous les officiels figurant sur le règlement particulier sont déclarés compétents.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 11° Rallye Régional des Monts de Vaucluse compte pour :

- ▣ la Coupe de France des Rallyes 2016 coefficient 2
- ▣ le Championnat des Rallyes de la Ligue du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur.

1.3P. VERIFICATIONS

Par convocation individuelle par courrier ou par mail

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : **Samedi 27 Août 2016 de 7h00 à 11h00 salle Eau VIVE Espace Regain Sarrians, tout retard pourra être sanctionné.**

La présentation des licences est exigée aux vérifications ainsi qu'à toute demande d'un officiel pendant l'épreuve

Les vérifications techniques auront lieu le **Samedi 27 Août 2016 de 7h15 à 11h15 Place Jean Jaurès à Sarrians**

Les vérifications finales seront effectuées au garage : **D F R Mécanique- Carrosserie**
301 Avenue Agricole Perdiguier – 84260 SARRIANS

Taux de la main d'œuvre / horaire : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. **DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 11° Rallye Régional des Monts de Vaucluse doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement, dûment complétée, avant le **Mardi 16 Août 2016 minuit**

Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum. (110 Modernes + 20 VHC)

Toutefois, celui-ci pourra évoluer en fonction du nombre total d'engagés limité à 130 voitures pour les deux rallyes.

3.1.10P. **Concurrents admis**

Conforme au règlement standard FFSA

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- **avec la publicité facultative des organisateurs : 320 €**
- **avec la publicité facultative des organisateurs : 300 € pour les équipages 100% licenciés à l'ASAC VAUCLUSIEN**
- **sans la publicité facultative des organisateurs : 640 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ainsi que les photocopies (licences, permis de conduire, 1^{er} page du passeport)
Les engagements par fax ou par mail ne seront pas validés. Les envois devront se faire par courrier simple (ni recommandé, ni Chrono post)

Les engagements incomplets seront mis sur liste d'attente.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4,1 **Voitures autorisées**

Conforme au règlement standard FFSA

4,2 **Pneumatiques**

Règlement de l'utilisation des pneumatiques, Conforme au règlement standard FFSA

4.3P. **ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement et seulement au parc prévu à cet effet figurant sur le road book et réservé aux véhicules identifiés.

Toute assistance en dehors de ce parc est interdite.

Pour tout contrevenant sur les éditions précédentes et à venir, l'organisation étudiera la demande d'engagement avant son acceptation.

4,6P **Identifications des véhicules**

L'identification des véhicules se fera par l'apposition de 2 plaques (210mm X 140 mm), l'une située à l'avant du véhicule, et l'autre à l'arrière. Le numéro de plaque sera attribué par l'organisateur en tant que numéro de course. Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévu pour l'épreuve.

Position de la plaque avant : située dans l'angle supérieur du pare-brise côté opposé au poste de pilotage.

Position de la plaque arrière : située à l'emplacement de la plaque d'immatriculation arrière.

Couleur : traits noirs sur fond blanc.

Pendant la durée de la manifestation, les plaques d'immatriculation devront être soit retirées, soit occultées. Dans le dernier cas, il appartiendra au concurrent de recouvrir intégralement sa plaque avec un adhésif de couleur noire.

Pour tous les rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 mm x 110 mm) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y

apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 11° Rallye Régional des Monts de Vaucluse représente un parcours de 224,80 km

Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 44 km.

Les épreuves spéciales sont :	ES 1	St Jean	8,00 km
	ES 2	Les Gaps	5,00 km
	ES 3- ES 5	La gabelle	7,50 km x 2
	ES 4- ES 6	St Jean	8,00 km x 2

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : **Samedi 20 Août 2016 et Vendredi 26 Août 2016** **de 8 h00 à 19 h00**

En accord avec les communes, il vous sera demandé d'être vigilant et de limiter vos vitesses sur les routes des ES et en agglomération ou aux abords des habitations.

De nombreux contrôles seront effectués par des juges de faits.

En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course du concurrent (refus de départ), sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagements

Les reconnaissances sont interdites en dehors de ces horaires, des contrôles de reconnaissances seront effectués non seulement les jours autorisés mais aussi en dehors des jours et créneaux horaires autorisés.

L'organisation se réserve le droit d'après les éditions précédentes et a venir d'étudier les demandes d'engagements des contrevenants avant leurs acceptations.

Le nombre de passage est limité à 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire public : chasuble inscription " sécurité "
- Commissaire de route : chasuble orange inscription " commissaire "
- Chef de poste : chasuble orange inscription " Chef de poste "

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix sont cumulables

<u>Classement Scratch</u>	au 1 ^{er}	250 €
	au 2 ^{ème}	150 €
	au 3 ^{ème}	100 €

Classement par groupe plus de 5 partants

	au 1 ^{er}	150 €
	au 2 ^{ème}	100 €
	au 3 ^{ème}	50 €

Classement par classe

NOMBRE DE PARTANTS

	De 1 à 4	De 5 à 8	De 9 à 14	De 15 à 20	+ de 20
1 ^{er}	160,00 €	320,00 €	320,00 €	320,00 €	320,00 €
2 ^{ème}		150,00 €	150,00 €	180,00 €	180,00 €
3 ^{ème}			100,00 €	130,00 €	150,00 €
4 ^{ème}				100,00 €	130,00 €
5 ^{ème}					100,00 €

Classement Pilote Féminine

	De 1 à 4	De 5 et plus
1 ^{er}	280,00 €	320,00 €
2 ^{ème}	130,00 €	160,00 €
3 ^{ème}		100,00 €

COUPES

De nombreuses coupes seront remises aux vainqueurs du scratch, des classes ainsi qu'aux trois premières féminine, celles-ci restant non cumulables.

Note : En cas d'ex-æquo, le temps réalisé dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents. Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 28 Août 2016 à 17h30 Place Jean Jaurès à Sarrians.

Les équipages qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

TROPHEES DES COMMISSAIRES

Des coupes récompenseront des commissaires de différentes associations sportives ayant officié pendant l'épreuve.

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F F S A